La Ville de Bruxelles fait don de son matériel IT déclassé et reconditionné

18 décembre 2023 - A partir de ce mardi, toute association portant un projet d'inclusion numérique sur le territoire de la Ville de Bruxelles pourra faire une demande de don à la Ville pour du matériel informatique. Une nouvelle étape dans la lutte contre la fracture numérique dans le respect de la charte des droits numériques de la Ville lancée en octobre dernier.

Facteur indispensable à la réussite du développement d'une ville intelligente

Une Ville dite intelligente a pour objet de travailler de façon transversale pour fluidifier la gestion de la Ville dans tous les domaines, à la fois en termes d'emplois, de logements, de gestion des ressources etc. Dans cette optique, il est essentiel d'inclure tous les citoyens et de veiller à proposer des alternatives et des formations lorsque des solutions numériques sont mises en place. C'est pourquoi nous avons également conçu notre charte des droits du numérique, que nous déclinons en projets concrets comme celui-ci, explique Fabian Maingain, échevin de la Smart City à la Ville de Bruxelles.

Un double avantage

Via ces dons, les ASBL sélectionnées recevront le matériel pour soutenir leurs projets en matière de TIC (technologies de l'information et de la communication) sur le territoire de la Ville à l'attention des groupes vulnérables. Second avantage, ce projet permet à la Ville de réduire l'impact du cycle de vie et de fin de vie de ses équipements tel qu'expliqué dans la charte des droits numériques de la Ville de Bruxelles. Outre les écoles, la Ville a déjà pu aider de nombreuses organisations et projets en distribuant 1164 desktops et 475 écrans en 2022.

En pratique

Le règlement et le formulaire à compléter par les ASBL pour obtenir le matériel IT reconditionné, (desktop, laptop, écran, clavier, souris), sera disponible dès ce mardi sur le site de la Smart City ICI. Le projet doit être en lien avec la lutte contre les fractures numériques et doit viser à améliorer la qualité de vie des citoyens (ex. faciliter l'accès aux TIC, formations à l'utilisation des TIC, création d'un espace public numérique mobile, prêt de matériel TIC , etc.).

Contact presse :
Anne-Sophie Dekeyser
0473/97 51 98
anne-sophie.dekeyser@brucity.be